Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les chauves-souris

Clé simplifiée de détermination et méthode d'observation

Une chauve-souris a une particularité unique : c'est le seul **mammifère** capable de **voler** ! Depuis plusieurs années, elles subissent un **déclin** très marqué d'une part à cause de **menaces** de plus en plus grandissantes ainsi que d'un taux de **reproduction** très faible (seulement un petit par an et qui ne survit pas dans un cas sur deux). Les chauves-souris sont **insectivores** et se servent de **l'écholocalisation** pour se repérer dans son milieu.

Pourquoi sont-elles menacées ?

-**Disparition et modification de leurs lieux d'habitation** : rénovation des bâtiments, éclairage des monuments, abattage des arbres à cavités, trafic routier, etc.

-**Transformation de leur espace vital :** par une densification des travaux de voiries sur leur terrain de chasse ou route de migration, disparition des zones humides, pollution lumineuse de plus en plus dense.

-**Dérangements** durant la période de reproduction ou d'hibernation

-L'utilisation exponentielle des **produits chimiques et phytosanitaires**

-**Mortalité à cause de prédateurs** redoutables comme le chat ou par impacts issus des dispositifs éoliens.

Protection juridique

Les **35 espèces** présentes en France sont protégées. Les chauves-souris sont soumises à une protection :

-**Internationale** où elles sont des espèces classées sur liste rouge par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature ; Convention de Bonn (1979) et la Convention de Berne (1979).

-**Européenne** avec la directive (CEE n°92/43) Habitats-Faune-Flore

-**Nationale** avec la protection par l'article L.411-1 du code de l'environnement et par l'arrêté ministériel de 2007 et sa modification de 2012 protégeant les espèces et leur habitat de reproduction et d'hibernation.

Comment les protéger ?

-Proscrire l'utilisation de pesticides
-**Conserver les vieux arbres** faisant office de gîte
-**Eviter l'éclairage nocturne** des bâtiments
-**Installer des nichoirs** (sur les façades, les arbres)
-Utiliser des produits **non toxiques** pour les mammifères pour traiter vos charpentes
-**Grillager vos gouttières verticales** pour éviter qu'elles ne puissent s'y coincer
-**Préserver les gîtes d'hibernation** (caves...) ou de reproduction (combles, greniers, charpente, cloisons extérieures...)

Détermination des chauves-souris

La région PACA est **la plus riche de France** en espèces de chiroptères. **4 grandes familles** de chauves-souris sont présentes en France et **toutes sont retrouvées en PACA**. Sur les 35 espèces vivants en France, **30** sont recensées dans notre région.

Les 4 grandes familles :

- Rhinolophidés

Petit rhinolophe

Grand rhinolophe

- Molossidés

Molosse de Cestoni

- Miniopéridés

Minioptère de Schreibers

- Verspertilionidés

Petit murin

Grand murin

Oreillard roux

Noctule commune

Trois identifications possibles :

-Identification par ultrasons

-Identification à vue par des spécialistes : cette méthode prend en compte l'anatomie de l'individu et en particulier les mensurations du corps du chiroptère : la forme de l'oreille, la longueur des avants bras, la longueur du pouce, la taille des ailes etc...

-Identification par le guano : Dans le cas où des déjections sont présentes, il est aisé de déterminer si ce guano appartient à une chauve-souris. Il est généralement d'une taille de 0,5 à 1cm, sans présence de partie blanche et très friable.

Guano de chauve-souris | Rat | Riz | Souris

Friable, sec, noir ou brun (absence de blanc) | Non friable, difficile à casser

Où observer les chauves-souris ?

Dans du bâti : grenier, derrière un volet

Fissures

Cavités souterraines

Les chauves-souris colonisent **tous types de milieux** : du littoral jusqu'aux zones d'altitudes. Cependant, elles sont très exigeantes dans la sélection de leur gîte.

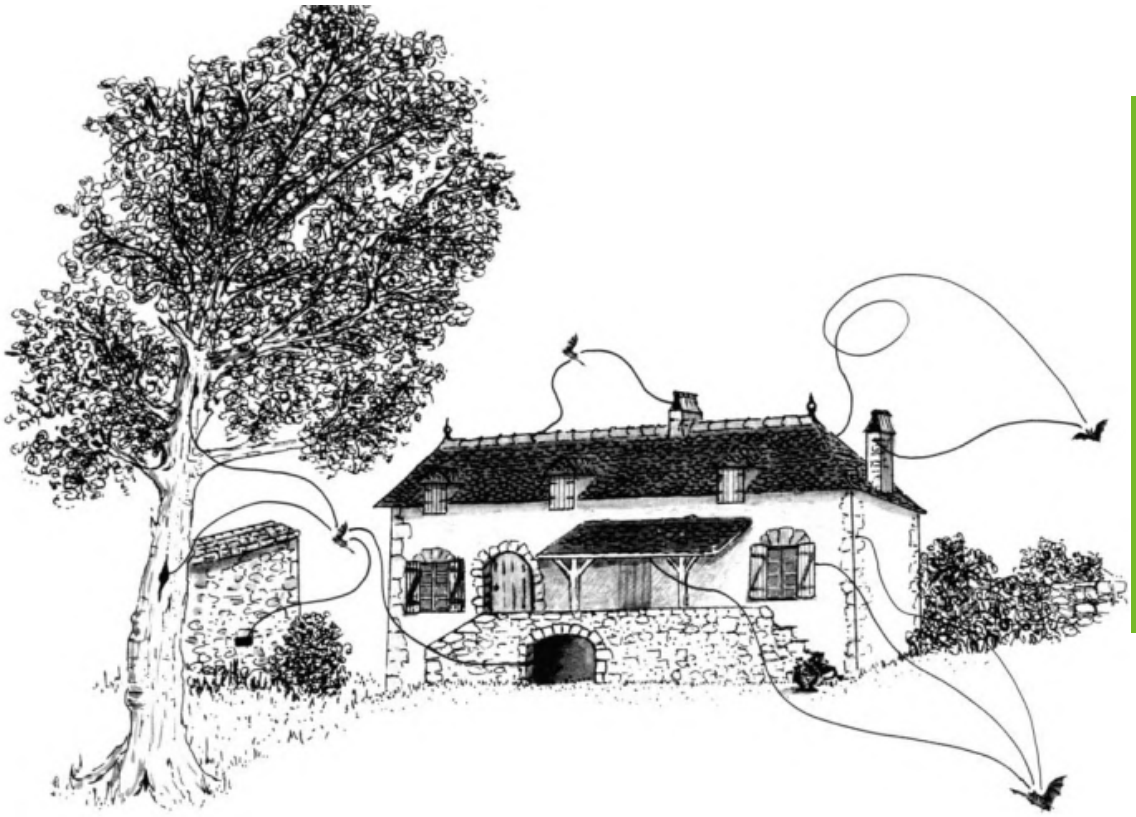

Les chauves-souris sont fidèles à leur gîte.
- Elles reviennent d'année en année occuper le site qui leur convient. La colonisation est un **processus extrêmement lent et fragile.**
- La destruction d'un gîte ou la condamnation de ses accès est donc **une véritable catastrophe.**
La colonie mettra plusieurs années avant de se rétablir, si elle y survit.

Seule ou en colonie ?

Seule

Avec des individus (<10)

En colonie (>10)

Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur